

11^{ème} programme de l'agence de l'eau Rhin-Meuse (2019-2024)

Cartographie des 8 défis territoriaux

Défi n°8

Meuse, Meurthe, Madon, Moselle, III : accompagner la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi)

Constat : évolution du paysage territorial (Loi MAPTAM : GEMAPI)

Résultats attendus :

- des structures intercommunales partenaires dans la mise en place de projets cohérents avec les priorités du 11^{ème} programme

Moyens mis en œuvre :

- appui technique et stratégique dans la consolidation et le développement des établissements publics en charge de la politique de l'eau

Défi n°7

Nappe des Grès du Trias inférieur à Vitteil : rétablir l'équilibre quantitatif

Constat : surexploitation de la nappe par rapport à son renouvellement naturel

Résultats attendus :

- faire des économies d'eau de l'ordre d'1 million de m³ par an
- sécurisation du réseau

Moyens mis en œuvre :

- aides aux programmes d'économies d'eau pour tous les usages
- concertation territoriale

Défi n°6

Massif vosgien : développer les solidarités dans une optique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

Constat : problème d'approvisionnement en eau potable et faibles réserves souterraines

Résultats attendus :

- préservation des têtes de bassin et des habitats naturels
- sécurisation de l'alimentation en eau potable dans un contexte d'eau peu productive, de réseaux morcelés, d'agressivité des eaux nécessitant un traitement

Moyens mis en œuvre :

- soutien financier aux études
- contractualisation avec les collectivités pour la mise en œuvre d'un schéma de sécurisation et d'approvisionnement en eau potable

Défi n°3

Sillon mosellan : reconquérir la qualité des eaux pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable

Constat : vulnérabilité du sillon mosellan sur les eaux de surface : salinité, pesticides et nitrates, chlorures

Résultats attendus :

- baisse des vulnérabilités constatées
- réduction des fuites dans le réseau
- réduction du volume d'eau consommé

Moyens mis en œuvre :

- appui pour une meilleure connaissance du réseau
- contractualisation avec les collectivités pour la mise en œuvre d'un schéma de sécurisation et d'approvisionnement en eau potable

Défi n°5

Bassins ferrifère et houiller : reconquérir les milieux aquatiques

Constat : cours d'eau artificialisés et fonctions naturelles altérées

Résultats attendus :

- reconquête de la qualité et du fonctionnement naturel des écosystèmes
- résorption des pollutions (sulfates, ammonium...)
- baisse de l'artificialisation des sols sur le bassin houiller lorrain

Moyens mis en œuvre :

- animation territoriale
- soutien financier aux études

Défi n°1

Nappe d'Alsace : la lutte contre les pollutions

Constat : sur 137 pesticides recherchés, 113 sont détectés à des taux pouvant être supérieurs au seuil de potabilité

Résultats attendus :

- baisse significative du taux de nitrates et de pesticides, en particulier sur les captages d'eau potable
- des changements de système mis en œuvre

Moyens mis en œuvre :

- incitation au changement de pratiques pour tous les acteurs concernés (monde agricole, collectivités, industriels, PME, artisans)
- mise en œuvre « de la bonne culture au bon endroit »

Défi n°2

Plan « Rhin Vivant » : restauration de fonctionnalités

Constat : l'artificialisation du Rhin empêche un vaste territoire de bénéficier des services écosystémiques que devraient jouer les festons (éponge, filtration, réservoir...)

Résultats attendus :

- restauration des fonctionnalités de 100 km de festons
- retour du saumon à Bâle en 2020
- restauration de la continuité écologique

Moyens mis en œuvre :

- partenariat Agence de l'eau / AFB / Région / État
- entre 30 et 60 millions d'euros alloués pour des projets concourant à la renaturation de la bande rhénane



Défi n°4

Après-guerre : connaître les impacts environnementaux

Constat : présence de perchlorates dans l'eau potable avec parfois un dépassement des normes

Résultats attendus :

- identification des sites de pollutions majeures (perchlorates, nitrates d'ammonium, fulminates de mercure, azotures de plomb, dérivés arseniés...) pour prévenir les risques environnementaux et sanitaires
- limiter la propagation dans les nappes

Moyens mis en œuvre :

- soutien financier aux études

Défi n°9 : Promouvoir la place de l'eau dans l'aménagement de la ville de demain (concerne l'ensemble du bassin Rhin-Meuse)

Défi n°10 : Prévenir les déficits quantitatifs et faire du bassin Rhin-Meuse un territoire à zéro pénurie d'eau